

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FÉVRIER 2017

L'an deux mil dix-sept, le mardi vingt et un février à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de PONTAUBAULT, dûment convoqué, s'est réuni, à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Michel PERROUAULT, Maire.

Etaient présents : MM. Michel PERROUAULT, Jean-François LOIZEL, Monique LAURENT, Gérard GAUTIER, Jean-Michel BARON, Delphine GONFROY, Thierry GOUIN, Stanislas KOPEC, Delphine LEVALLOIS, Josette MONDIN.

Etaient absents : MM

M. Thierry GOUIN a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Date convocation : 16/02/2017

Date affichage : 22/02/2017

Désignation représentant CLECT (Délibération n° 2017-02-21-01)

La Communauté d'Agglomération Mont-Saint-Michel – Normandie étant en Fiscalité Professionnelle Unique (FPU), le conseil de communauté a procédé par délibération en date du 16 janvier 2017 à la création d'une Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

Le rôle de cette instance est de déterminer les montants relatifs aux charges transférées des communes vers la Communauté d'Agglomération et inversement.

La CLECT devra réaliser un rapport au vu duquel le montant définitif des attributions de compensation sera arrêté.

Lors de son assemblée générale, le conseil de communauté a décidé que chaque commune soit représentée par un membre au sein de la CLECT, soit une commission de 97 personnes au total.

Après vote, le Conseil Municipal décide d'élire M. Michel PERROUAULT en tant que représentant au sein de la CLECT.

Subventions 2017 (Délibération n° 2017-02-21-02)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'allouer les subventions suivantes pour l'année 2017 : Entente de la Baie (450 €), Club de l'Amitié (200 €), Société de Chasse de Pontaubault (100 €), Pontaubault-Loisirs (550 €), A.P.E. de la Baie (350,00 €), Coopérative Scolaire du RPI de la Baie (200,00 €), APAEIA (80,00 €), Comité Départemental Ligue contre le cancer (80,00 €), Centre Régional d'Hématologie (50,00€), Comice Agricole (45,00 €), Association Régionale Donneurs de Sang (50,00 €), ACARPA (80 €), Fonds solidarité pour le logement (87,00 €), Fonds départemental aides aux jeunes en difficulté (104,42 €).

Projet « Pontaubault 1944 » (Délibération n° 2017-02-21-03)

Monsieur le Maire rappelle que Pontaubault a été un objectif stratégique de la bataille de Normandie. En effet, si le franchissement du pont avait été un échec, la campagne de France aurait également été un échec.

Durant soixante-douze heures, sur sept kilomètres, deux Corps d'armée vont s'engouffrer sur le pont de Pontaubault – deux voûtes sont consolidées par les troupes du génie – qui est endommagé mais toujours utilisable et doublé d'un pont mobile dont la sortie débouche non loin de l'ancienne église. En trois longs jours, 24 h sur 24, ce seront des files ininterrompues de blindés de toutes sortes qui déferleront causant des embouteillages de 60 km. Sept divisions, soit environ 120 000 hommes et 10 000 blindés franchiront le pont de Pontaubault qui restera debout malgré les quelques bombardements de la Luftwaffe qui tentera de détruire en vain le pont.

Dans le cadre de l'espace historique de la Bataille de Normandie, Frédéric Besnier, Christophe Lambert et Jean Thévenon ont pour projet d'implanter de manière pérenne un lieu de mémoire non loin du Pont de Pontaubault.

Cet espace original mettra en scène un blindé de type Sherman accompagné d'une signalétique historique en anglais et en français dont le but sera de rappeler aux visiteurs l'importance stratégique de la ville de Pontaubault et du pont sur lequel s'engouffrèrent les divisions blindées américaines en juillet et août 1944.

Implantation : L'originalité de cet espace viendra de la manière dont le char Sherman sera mis en scène. Loin de ressembler aux autres lieux de mémoire, celui qui sera créé à Pontaubault verra un blindé en situation de combat, positionné sur un plan incliné, environné de ruines, la tourelle tournée en direction d'un objectif de tir.

La livrée de ce blindé sera celle de l'unité blindé américaine ayant traversé la première le Pont de Pontaubault en Juillet 1944 : la 4eme DB commandée par le Général Clarke.

Des panneaux d'information attractifs, dynamiques, interactifs (dotés de QR Codes), modernes et didactiques viendront donner toutes les informations nécessaires à la compréhension du lieu qui pourra être intégré comme site remarquable de la Bataille de Normandie.

Ce site pourra être doublé par la création d'un site internet voire de visites guidées qui mettront en valeur la richesse historique de Pontaubault.

Attendu que les modalités de financement et d'organisation du Projet « Pontaubault 1944 » sont les suivantes : Le projet « Pontaubault 1944 » sera porté dans son intégralité à titre bénévole et sans rétribution aucune par Frédéric Besnier, Jean Thévenon et Christophe Lambert qui en seront toutefois les inventeurs. Un partenariat sera mis en oeuvre entre le musée des blindés de Saumur et les inventeurs du projet avec le concours de la ville de Pontaubault,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal émet un avis favorable à la mise en scène d'un blindé de type Sherman accompagné d'une signalétique historique en anglais et en français dont le but sera de rappeler aux visiteurs l'importance stratégique de la ville de

Pontaubault et du pont sur lequel s'engouffrèrent les divisions blindées américaines en juillet et août 1944 sous réserve du don du char par le Musée des Blindés de Saumur.

Vente de chaises (Délibération n° 2017-02-21-04)

Après en avoir délibéré, unanime, le Conseil Municipal décide de mettre en vente des chaises de cantine à 9,00 € l'unité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.